



Déclaration Préliminaire du SNUipp-FSU 09

CAPD du Jeudi 25 juin 2020

Monsieur l'IA-DASEN, Mme La Secrétaire Générale des Services, Mmes et Messieurs les IEN, Mmes et Messieurs les responsables des services 1^{er} degré, Mmes et Messieurs les délégué.es du personnel,

Nous voici réunis pour la 3^{ème} et dernière CAPD de l'année, seulement la 3^{ème} et déjà la dernière...

Nous voici réunis malgré les perpétuelles difficultés engendrées par le manque de moyens de remplacement... Au delà des commissaires paritaires, c'est toute la profession qui subit cette situation.

Nous voici réunis après des mois de lutte contre un virus pour lequel nous n'étions pas préparés. La covid a tué et continue à tuer. Nous pensons aux 29 731 victimes comptabilisés à ce jour, à leurs familles et ami.es . Nous applaudissons les soignant.s et remercions toutes celles et ceux qui étaient en première ligne, parfois sans protection suffisante dont les professeurs car ce sont eux qui ont tenu l'école à bout de bras, tiraillés entre injonctions et attentes parfois contradictoires venant de notre Ministère, des parents et des élu.es . Dans cette période compliquée, nous ne distribuerons pas les bons points (médailles ou primes). Nous ne nous lancerons pas dans une indécente chasse aux profs "décrocheurs"... Nous ne tomberons pas dans ce piège qui consisterait à laisser penser que les enseignant.es et les syndicats ont été des freins à la réouverture des écoles... Les enseignants étaient là et bien là !

Le prof bashing s'est rapidement répandu dans certains médias, sans que le Ministre ne réagisse fermement. Voilà une belle preuve de confiance ! Il aura fallu que, dans une déclaration unitaire en date du 11 juin 2020, les organisations syndicales du CSE demandent au ministre de s'exprimer publiquement pour dénoncer cette campagne de dénigrement calomnieuse et soutenir les personnels de son ministère.

En dehors du dialogue social réduit à peau de chagrin et des exercices de communication du Ministre, la gestion de cette crise aura également mis en exergue la verticalité du New Public Management. La crise a été gérée en haut pour être appliquée en bas, souvent au pas de charge, sans moyens immédiatement disponibles (les masques !), et avec une pression auprès des collectivités et des équipes pour atteindre des objectifs de réouverture d'écoles et de taux d'élèves accueillis... Le dialogue social a été un miroir aux alouettes... La plupart des conseils d'école et certains conseils des maitres, n'ont pas été réunis lors du déconfinement... Pour faire simple et un brin caricatural : Le président ou son premier Ministre fait une allocution télévisée à 20H puis informe le Ministre de l'Education Nationale qui a quelques jours avant de communiquer souvent via une télé privée dont nous tairons le nom... Et tout redescend de haut en bas avec une pression encore accrue (Recteurs, DASEN, IEN, Directeurs/trices, équipes...)... Et les statistiques remontent de bas en haut ! Et il vaut mieux alors être un bon élève !

Où est le dialogue social ? Il n'est pas, il n'est plus...

Le SNUipp de l'Ariège reprendra ici in extenso le communiqué de la FSU en date du 18 juin.

Communiqué de la FSU en date du 18 juin

"L'Éducation nationale prétend mener des concertations nourries avec les organisations syndicales. Derrière les mots se cache une réalité bien différente de ce que devrait être un véritable dialogue social.

Quels que soient les sujets, les réunions se suivent et se ressemblent : communication tardive des documents, absence de réponses aux questions posées par les organisations syndicales, refus d'étudier leurs demandes et propositions. Le dialogue se résume à une écoute plus ou moins polie.

Les autorités ministérielles et déconcentrées deviennent alors soit arrogantes et autoritaires soit se contentent ou se voient contraintes d'appliquer les orientations dictées par la DGAFP. En manque d'arguments, elles opposent un refus d'autorité qui confine au mépris.

La loi de transformation de la Fonction publique n'est pas étrangère à cette détérioration. Imposée contre l'avis de l'ensemble des organisations syndicales, elle prive les fonctionnaires de la quasi-totalité des garanties d'équité et de transparence en matière de mutation et de promotion. Le gouvernement extrapole en privant les personnels de leurs maigres possibilités de recours pourtant inscrites dans la loi et dans son exposé des motifs. La haute administration, dans un contexte de toute puissance, manie menace et intimidation, carotte et bâton. La dérive autoritariste en matière de gestion du service public, notamment d'Éducation, est en marche, accélérée par le gouvernement qui se préoccupe davantage d'ouvrir les portes de l'Éducation nationale à des intérêts privés que d'en préserver le fonctionnement au service du plus grand nombre.

La FSU exige de toute urgence un changement de fond dans les politiques menées, et de forme dans les méthodes : abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, rétablissement des compétences des CAP et des CHSCT.

Le ministre du plus grand ministère de la Fonction publique de l'État, qui se targue d'être le Ministre de l'école de la confiance, ne peut continuer d'ignorer ces exigences au risque de creuser définitivement le fossé avec les personnels et leurs représentants.

La volonté d'avancer coûte que coûte sans écouter les personnels pose sans doute les fondements d'une stratégie politique, mais elle ne sert en rien le service public d'Éducation. La FSU participera partout où elle le peut à la construction du rapport de force pour combattre les politiques menées."

Où est le dialogue social en Ariège ?

Nous vous avons adressé en questions diverses les questions relatives aux nombreux courriers auxquelles vous n'avez pas répondu depuis le début de l'année. Quand une

organisation syndicale, représentant les personnels avec ses élu.es, questionne et qu'elle n'obtient pas de réponse, quand un.e collègue, une équipe questionne son IEN et qu'il n'obtient pas de réponse, ne peut-on pas parler de mépris ?

Concernant le mouvement, nous vous avons adressé de nombreuses questions concernant la circulaire.

Nous vous avons également adressé un courrier demandant les affectations des collègues après les opérations du mouvement, ainsi que des résultats des PNI afin de pouvoir envoyer aux collègues enseignants les informations syndicales et aller à leur rencontre.

Ces courriers sont restés sans réponse écrite. La réponse fût simple comme un coup de fil. Mme La secrétaire Générale nous informa donc oralement que cela ne concernait plus les commissaires paritaires... Circulez...

Pour préparer au mieux cette CAPD, nous avons demandé à pouvoir disposer de la liste des retraits et du nombre de promu.es à la Hors Classe, et à la classe exceptionnelle; ce qui nous a été refusé. Le SNUipp-FSU 09 considère qu'il s'agit là d'une entrave manifeste au bon exercice de notre mission de commissaire paritaire.

Nous sommes attachés au dialogue social comme nous sommes attachés à la transparence, à la justice et à l'équité.

Le paritarisme est attaqué et la **mobilité des personnels** n'est donc plus traitée en CAPD.

Le mouvement intradépartemental se fait donc dans une totale opacité et sans que le travail paritaire permette la rédaction de la circulaire, la préparation et la vérification des opérations, et garantisse transparence, équité, et justice.

La boîte de pandore est ouverte : cooptation, profilage, arrangements entre amis, modifications hors cadre et délai règlementaires... tout semble désormais possible pour celui ou celle qui le vaut bien, pour celui ou celle qui le mérite ou qui est remarqué.e !

Les collègues découvrent concrètement cette année les conséquences de la loi de transformation de la Fonction Publique. Cela interroge la profession.

Dura lex, sed lex ! nous dénonçons mais nous n'irons pas jusqu'à publier des résultats partiels dont ne sait trop comment ils ont été obtenus, des résultats parfois erronés et sans même demander l'avis de certain.es collègues, sans connaître la situation personnelle des concerné.es (d'éventuelles mesures de protection ou d'éloignement par exemple). Notre syndicalisme est autrement utile et visera toujours à combattre les lois régressives, à ne pas les accompagner, à créer du collectif plutôt qu'à promouvoir l'individualisme.

Nous n'accompagnerons pas les attaques contre notre statut, nos droits de fonctionnaire, la casse du service public d'éducation et l'externalisation rampante, la casse en règle du collectif. Et les attaques et projets sont nombreux : projet de loi Rilhac sur la direction d'école, 2S2C, Vacances Apprenantes inspirées par le Think Tank libéral "Agir pour L'Ecole" cher à notre Ministre, et de nouvelles évaluations à la rentrée pour le pilotage du commandant Blanquer... Et la réforme des retraites reviendra peut-être par la fenêtre...

Nous combattons ces politiques car nous représentons et revendiquons ce que nous sommes : un syndicalisme de proposition, de contestation et de franche opposition quand il le faut...

Mais revenons-en pour terminer à cette CAPD où nous pouvons encore nous exprimer et dont le principal point à l'ordre du jour concerne la campagne de promotions à la classe exceptionnelle et à la hors classe.

En ce qui concerne le premier temps de CAPD concernant les passages à la classe exceptionnelle, nous rappelons l'opposition du SNUipp-FSU à l'existence même de celle-ci. Pour nous, elle représente une rupture d'égalité et nous refusons l'idée qu'il y aurait des professeurs des écoles de "seconde zone" qui n'auraient pas les mêmes possibilités de carrière qu'une petite partie des collègues. Ce grade est un outil managérial de gestion des personnels pour récompenser "quelques heureux élus".

Concernant l'accès à la hors classe, depuis la mise en place des accords PPCR, le SNUipp-FSU a porté avec force dans toutes les instances, la nécessité d'obtenir l'égalité entre le 1er et 2nd degré.

Un arrêté publié au JO du 10 janvier 2020 relève le **taux d'accès des professeurs des écoles à la Hors Classe à 17%** (au lieu de 15.10% en 2019). Ce taux, conformément aux accords PPCR, est désormais identique à celui du second degré.

Suite aux interventions du SNUipp-FSU au niveau national, les critères de départage en cas d'égalité de barème ne sont plus imposés par le ministère mais sont examinés en CAPD. Ainsi, l'ancienneté générale des services (AGS) peut être prise en compte à la place de l'ancienneté de grade, ce qui ne pénalisera plus les anciens instituteurs. C'est la demande que nous formulons ici.

Les DASEN sont par ailleurs invités à porter une attention particulière aux agents en fin de carrière et à tenir compte de l'équilibre hommes-femmes lors de l'établissement du tableau d'avancement.

Au niveau départemental, le SNUipp-FSU 09 continue de revendiquer un passage à la hors-classe pour tous avant le départ à la retraite. Le texte réglementaire le permet et nous vous redemandons donc solennellement de procéder comme l'an dernier afin de ne pas pénaliser les quelques collègues qui seraient encore concerné.es.

Pour nous, trop de critères dépendent toujours de l'appréciation de la hiérarchie au nom de la reconnaissance du discutabile principe du mérite et de loyauté. Nous nous opposons fermement à ce management, à cette gestion des ressources humaines qui n'aurait d'humaines que le qualificatif.

Place au dialogue social ! Place au paritarisme ou ce qu'il en reste...

Viendra ensuite le temps des vacances qu'elles soient apprenantes, militantes, ou simplement reposantes !

Et nous nous retrouverons pour une rentrée 2020 que nous espérons placée sous de meilleurs auspices.